

# PETITE GAZETTE

de DAMMARTIN et des ENVIRONS

PARAISSANT TOUS LES DIMANCHES

Les Abonnements partent du 1<sup>er</sup> et du 15 de chaque mois

Ils sont payables d'avance, et sont continués d'office, sauf avis contraire

Seine-et-Marne et départements limitrophes	BUREAU ET RÉDACTION Librairie E. LEMARIÉ A DAMMARTIN-EN-GOËLE	Paris et les autres départements
Un an..... 3 fr.	ANNONCES la ligne . . . . . 20 cent	Un an..... 3 fr 50

## ÉCROS DE LA SEMAINE

22 *Juillet*. — Exécution capitale à Angoulême, de Eugène Vinsonneau, l'assassin de la Veuve Chadeaud, à Touzac.

— Un incendie d'une extrême violence éclate, à Cauderan, près de Bordeaux, détruit les ateliers et le magasin d'un fabricant de meubles, un garde-meuble et une autre maison. Les dégâts matériels dépassent 600.000 fr.

23 *Juillet*. — Un mouvement judiciaire et un mouvement administratif portant sur des sous-préfectures, est publiée par l'*Officiel*.

24 *Juillet*. — *Élections Sénatoriales*. — Dans la Manche, M. Bazire, rép. est élu. Dans la Seine-Inférieure, M. Fortier, rép. est élu.

— Célébration de la seconde partie de la fête donnée par la municipalité parisienne en l'honneur de Michelet, et couronnement de la muse de Paris.

25 *Juillet*. — Mort tragique et mystérieuse du député de la Mayenne, M. Chaubin Servinière, dont le corps affreusement mutilé, est trouvé sur la voie du chemin de fer à peu de distance du Mans.

— La Cour d'assises de la Seine-Inférieure, appelée à réviser le procès de Jamet et Léger, condamnés injustement aux travaux forcés à perpétuité, pour outrages aux mœurs, rend un verdict d'acquiescement en faveur de ceux-ci, et

leur accorde à chacun 30.000 francs de dommages-intérêts.

26 *Juillet*. — M. Laferrière vice-président du Conseil d'État, est nommé gouverneur général de l'Algérie, en remplacement de M. Lépine, appelé à d'autres fonctions.

27 *Juillet*. — En vertu d'un décret rendu par M. le Président de la République, M. Zola est rayé des cadres de la Légion d'honneur, et privé des droits et prérogatives attachés à la croix d'officier de la Légion d'honneur.

— Un redoutable cyclone s'abat aux environs de Château-Renault et sur une étendue de 15 kil. de longueur sur 3 kil. de largeur, hache littéralement les récoltes et brise 80 0/0 des arbres fruitiers. Une violente trombe d'eau inonde les maisons; trois d'entre elles sont complètement détruites, une centaine de toitures sont enlevées. En résumé le désastre cause des pertes incalculables.

23 *Juillet*. — Un terrible accident survient à Puteaux, dans une usine de caoutchouc régénéré. Pénétrant successivement dans un endroit où le feu s'était déclaré au contact de nombreux fils électriques, trois ouvriers sont foudroyés en cherchant à porter secours.

## CHRONIQUE LOCALE

DAMMARTIN

Aujourd'hui Dimanche, aura lieu à

3 heures, dans le local de l'école enfantine, la distribution solennelle des prix aux élèves des écoles communales de filles et de garçons., sous la présidence de M. le Maire, avec le concours de la fanfare municipale.

— On annonce comme prochain le départ de M. Combeaux, brigadier de gendarmerie de Dammartin.

Nous félicitons ce rude soldat de l'avancement qu'il peut obtenir, mais nous nous réjouissons beaucoup plus pour la population de la région Dammartinoise dont il avait la garde, et qui n'a pas toujours eu à se louer du zèle intempestif qu'il a déployé dans certaines circonstances, à son égard.

#### MOUSSY-LE-VIEUX

Les gardes particuliers Sarro et Mugnier ont fait arrêter par la gendarmerie le nommé Julien Philippe, âgé de 47 ans, manouvrier aux Lilas (Seine), qu'ils ont surpris à une heure du matin, le 20 juillet, au lieudit le Bois-Barron », panneautant à l'aide d'un filet de 75 mètres de long.

Philippe avait déjà huit lapins de garenne qui ont été saisis. Il ne portait sur lui aucun papier.

#### JUILLY

Dimanche a eu lieu la distribution solennelle des prix, présidée par M. Paul Lerolle, député de Paris, ayant à ses côtés le R. P. Nouvel, vicaire général de l'Oratoire, et le R. P. Olivier, le distingué supérieur du collège.

M. Lerolle a ouvert la séance en rappelant les souvenirs de Juilly, où se sont formés tant d'hommes de cœur et de talent, de caractère et de convictions profondes.

Le R. P. Nouvel a remercié M. Lerolle en termes excellents.

Nous retenons à la lecture du palma-

res les noms suivants d'élèves du grand et du petit collège, dont les familles résident dans le voisinage de Dammartin.

*Grand Collège.* — Marcel Boisseau, Denis Garnier, André Mantel, Étienne Mourey, Émile Masson, Georges Boisseau, Robert Fourie, Louis Dallancourt.

*Petit Collège.* — Henri Duchesne, Jean Perrel, Henri Groperrin, Pierre Sainte-Beuve, Robert Brazillier, etc.

#### MONTUYON

Pierre-Eléonor Lucet, rentier à Monthyon, et âgé de 69 ans, avait pour ainsi dire perdu la tête depuis la mort de sa femme, survenue il y a quelques temps. On l'a trouvé pendu à une poutre de son grenier, le 20 courant. Sur la table du rez-de-Chaussée était déposé un billet ainsi conçu :

« Pardon à mes enfants, mes amis, Pardon aux voisins que j'interromps leur repas. »

Les soins assidus de sa famille n'avaient pas eu raison de la douleur du malheureux vieillard. *Écho de la Brie*

#### LONGPERRIER

La distribution des Prix aux élèves de l'école de Longperrier a eu lieu le lundi 23 courant. — comme d'habitude le lendemain de la fête patronale, sous la présidence de M. Sainte-Beuve maire, assisté du curé, du délégué Cantonal et d'une grande partie du Conseil municipal. M. Sainte-Beuve, maire, a d'abord remercié les généreux donateurs : Mme Vve Couturier et la famille Collinet et félicité M. Santerre de la bonne direction de sa classe et de ses succès aux examens du certificat d'études. Après ces bonnes paroles et avant l'allocation du curé, pour se mettre à l'unisson de la fête du village, on a dit une chanson de circonstance que nous sommes heureux de pouvoir faire apprécier de nos lecteurs.

#### Les POIRIERS de JAUNET à Longperrier.

C'est la fête de Madeleine !  
C'est la radieuse saison  
Où l'on admire dans la plaine  
Les richesses de la moisson :  
Le blé mur sous le vent se penche ;  
Le fruit qui grossit apparaît  
Entre la feuille à chaque branche ;  
Le soleil dore le jaunet.

Se conformant au bon usage,  
Votre maire vent qu'avec lui,  
Délégué, curé du village  
Distribuent vos prix aujourd'hui,  
— Votre convoitise s'allame  
En voyant ce monceau coquet  
Où chaque œil guette un beau volume  
De Walter Scott ou G. Ohnet.

Chers écoliers, c'est votre fête;  
Pour vous ces livres luisant d'or;  
Tout à l'heure, couronne en tête  
Vous allez prendre votre essor.  
— A vous l'air libre ! A vous l'espace !  
La vigueur bien vite renait  
Loin des miasmes de la classe.  
Qui vous rendaient le teint jaunet.

Horace aurait dans ce village  
Atteint le comble de ses vœux :  
Il est aisé d'y vivre en sage  
Et d'y couler des jours heureux !  
Buvant frais le jus de la pomme  
Dans le doux parfum des maquets,  
Il aurait fait plus d'un bon somme  
A l'ombre de vos vieux jaunets.

Quel plus bel arbre en avenue  
Que ce splendide et long poirier  
Dont la renommée est venue,  
Beau village de Longperrier.  
— S'il rendit vos jardins prospères,  
Ce fruit quo bien loin on connaît,  
Remerciez-en vos grand'pères  
Vous qui récoltez leur jaunet.

Quand j'entends vanter leur jeunesse  
Prolongée indéfiniment,  
Je dis qu'il faut qu'on reconnaisse  
Qu'il n'en peut être autrement.  
— Tout à Longperrier se conserve,

Respect, travail, cœurs droits et nets !  
— Les bons principes qu'on observe  
Gardent les gens et... les jaunets.

Mes bien chers enfants, dans la vie,  
Il faudra vous en souvenir,  
Le travail et l'économie  
Seuls garantissent l'avenir :  
— C'est en combattant la paresse,  
En évitant le cabarets,  
Qu'on peut arriver pièce à pièce,  
A changer les sous en jaunets.

#### CLAYE-SOUILLY

Jeudi dernier, un nommé Désiré Verlinde, âgé de cinquante et un ans, ouvrier agricole, sujet belge, était couché sur un tas de foin dans une grange dépendant de la ferme de Gros-Bois à Claye-Souilly, lorsqu'au milieu de la nuit, il voulut sortir, mais son pied manqua l'échelle par laquelle il voulait descendre et il tomba dans le vide la tête la première.

Le malheureux fut relevé aussitôt : mais tous les soins qu'on lui prodigna furent inutiles, il s'était tué sur le coup.

— Mercredi après-midi, ont comparu, devant la police correctionnel de Meaux, la femme Méhard, âgée de 32 ans, et son amant, Edmond Potay, 20 ans, accusés d'une tentative de meurtre qui a causé à Claye-Souilly et dans l'arrondissement une émotion considérable.

La femme Méhard avait été condamnée par défaut, le 23 mai dernier, pour adultère, et dans la nuit même elle arrivait à Claye, suppliant son père, M. Boiton, cantonnier garde-canal, de lui donner asile.

Potay entra dans la maison par une porte que sa maîtresse avait laissée ouverte, et avec sa ceinture de flanelle essaya d'étrangler le vieillard, qui dut son salut à sa force musculaire.

Le prévenu s'enfuit par le jardin,



Société d'Histoire et  
d'Archéologie de Senlis

Notica

CB

19781  
11033

SHAS



0 000000 110334

laissant seule sa maîtresse qui s'efforça de faire croire à un attentat de la part de son mari, domestique chez une marchande de volailles à Gennevilliers. C'est sur les indications de ce dernier que le couple fut arrêté 3 jours après sur l'avenue de Clichy.

Potay est un souteneur dangereux ; la femme Méhard est aussi peu digne d'intérêt : elle a fait mourir sa mère de chagrin.

Le vol étant le mobile de cette tentative de meurtre. Les coupables savaient en effet que M. Boiton recevait des mensualités de la Ville de Paris.

Après trois heures de débats et un réquisitoire énergique de M. le substitut Fortin, le Tribunal a condamné la femme Méhard à 3 ans de prison et son complice à deux ans.

#### PLAILLY

Bien qu'essentiellement parisienne, M<sup>lle</sup> Louise Abbema, le gracieux peintre au pinceau charmeur, a, cependant, près de chez nous, un manoir champêtre qui s'appelle le Puits-au-Loup.

*Manoir* est prétentieux, car c'est, au milieu du village de Plailly, une réunion de trois ou quatre corps de bâtiment groupés en une propriété terrienne de deux hectares ; pas de style, mais un délicieux aspect de vraie campagne, avec des murs que décorent des glycines, avec des façons de granges qui sont devenues là un atelier, ici des chambres d'amis, avec des tonnelles exquises, arcades de vignes, avec un jardin aux allées de mousse, aux fouillis de branches, aux brassées de fleurs, avec de grands vergers qui semblent des Daubigny, avec des embroussalements qui rappellent certains Pelouze à Cernay ; et si, dans une promenade aux alentours, on excursionne sur la colline jusqu'à de

vieilles ruines de donjon, on a une vue superbe, l'horizon s'étendant jusqu'à Chantilly, jusqu'à Paris même, dont on est séparé par une heure de chemin de fer, la ligne du Nord traversant la laide banlieue de Saint-Denis, un pays noir à hautes cheminées d'usines, à maisons sales.

On a souvent décrit son atelier de la rue Laffitte, une pittoresque installation égayée de japonaiseries, et où se réunissent de jolies femmes de théâtre et du monde, celui du Puits-au-Loup est moins connu et aussi moins élégant ; un menuisier du pays a combiné dans le toit une fenêtre à vitrages, on a scié soi-même les poutres du plancher pour donner passage à un escalier de moulin, et c'est tout, à côté, un grenier qui fait suite est disposé comme une salle de spectacle, avec une scène exhaussée de quelques marches et des coulisses dans le fond, nous verrons peut-être quelque jour, là-dedans, d'amusantes fêtes, dont on parlera à Plailly et ailleurs. G. D.

#### École Saint-Étienne

M. Robert Bertrand, de Meaux, élève de l'élève de l'École Saint-Étienne, vient de subir avec succès les épreuves du Baccalauréat de l'Enseignement secondaire classique (1<sup>re</sup> partie, Rhétorique), devant la Faculté des Lettres de Paris.

Toutes nos félicitations aux maîtres et à l'élève.

#### Élection au Conseil Général

M. Maurice Hutin, notre très distingué compatriote, qui, par son intelligence supérieure, une grande puissance de volonté et un travail opiniâtre, s'est acquis dans sa carrière d'ingénieur, une réputation qu'on peut,

sans exagération, qualifier d'universelle, est-il suffisamment connu dans le canton de Dammartin, où un grand nombre de ses concitoyens, pénétrés de l'importance des services qu'il pourrait rendre à cette circonscription, qu'il habite et dont il connaît les nombreux besoins, l'ont vivement pressé de poser sa candidature aux fonctions électives de Conseiller général ?

Absorbé qu'il est par les travaux multiples dont il a la direction, l'éminent Ingénieur ne s'est probablement pas assez préoccupé de se créer, dans son entourage, une popularité servile et des loisirs que d'autres, en prévision de l'éventualité de cette candidature, ont mis à profit, de longue date, en organisant contre lui une odieuse campagne de noire et basse calomnie, afin de déconsidérer et de faire passer pour un vulgaire *Panamiste*, Celui qui, honoré de l'estime confraternelle de ses pairs, de la haute considération des délégués des Commissions techniques et parlementaires internationales, de la confiance des principaux actionnaires, et des membres du gouvernement, vient d'être désigné d'une voix unanime, pour tenter de sauver du désastre les capitaux engagés dans l'entreprise du Panama.

Ces manœuvres louches ne peuvent qu'être réprochées comme elles le méritent par les électeurs de bonne foi.

Nos lecteurs verront par les termes si dignes et si fermes de la protestation suivante, qui vient d'être répandue et affichée dans toutes les communes du canton, que M. Hutin n'a pas besoin d'être défendu, et qu'en cela ses haineux n'auront rien perdu pour attendre ; mais c'est au nom des rentiers qui ont engagé tout ou partie de leurs faibles ressources dans l'en-

treprise du Panama ; au nom des patriotes français qui ont le culte des grandes entreprises nationales ; au nom des maires du canton de Dammartin, qui ont donné à leur collègue de Villeneuve, des témoignages non équivoques de grande considération ; au nom du corps si respectable et si respecté des membres de l'enseignement primaire, de la population honnête et laborieuse de notre beau canton, en un mot, de notre démocratie, dont M. Hutin, fils d'un modeste instituteur de campagne, est déjà, chez nous, l'une des gloires les plus brillantes, que nous nous élevons énergiquement contre la campagne déloyale au moyen de laquelle on espère lui barrer la route du Conseil général.

Il appartient aux électeurs de faire bonne justice de cette honteuse comédie !

Voici le texte de la circulaire publiée par M. Hutin :

*Mes chers Concitoyens,*

Depuis longtemps déjà, je vous l'ai dit, j'avais été sollicité de prendre en main la défense des intérêts de notre canton.

De toutes parts, Ouvriers, Artisans, Employés, Cultivateurs, me pressaient, après la démission de M. Moquet, d'accepter la candidature au Conseil général. Votre Député, M. Menier ; votre Sénateur, M. Prevot, ont manifesté leur vif désir de me voir poser ma candidature.

J'ai hésité longtemps, je vous l'assure, à accepter ces offres si honorables. Mais j'ai pensé, cependant, que je ne devais pas reculer devant un nouveau devoir, et qu'après tout, les fonctions de Conseiller général ajouteraient peu, relativement, au poids des énormes travaux dont j'ai la charge.

Je savais que j'aurais un concurrent, M. Edmond Labour ; mais j'avais le droit de supposer que notre lutte serait courtoise.

Pour cette raison même, je ne m'étais pas pressé de commencer la campagne électorale, dont il **me semblait que les seuls intérêts du canton dussent faire l'objet**. En une semaine, nous pouvions ensemble examiner toutes les questions locales, les discuter, y chercher d'accord des solutions favorables. **Et il vous appartenait, à vous, Électeurs**, de choisir entre les deux candidats.

Or, voici ce qui s'est passé dès le premier jour :

J'avais, comme il était naturel, commencé par réunir, avant hier lundi, les électeurs de Villeneuve. M. Edmond Labour vint assister à la réunion et me fit d'abord, avec le manque de tact et de délicatesse qui est dans sa nature, le reproche d'avoir été « élevé » par son père. Il prétendait en tirer cette première conclusion : que je n'avais pas le droit de me présenter contre lui.

Que dois-je à M. Labour père ? un souvenir respectueux, que je lui ai conservé jusqu'à présent.

Reçu le premier au concours pour l'obtention des bourses départementales au Collège de Melun, j'aime à croire que la modeste situation de mon père, instituteur de Villeneuve, m'aurait fait attribuer ce qui était un droit plutôt qu'une faveur. M. Fernand Labour, alors Conseiller général de Dammartin, appuya la demande présentée par mon père. C'était dans son rôle, tout simplement.

Mais en quoi cela me crée-t-il aujourd'hui des devoirs envers son fils ?

Pourquoi, à cause de cela, ne pourrais-je être un concurrent ?

Je n'insisterais pas sur un incident d'aussi médiocre importance et dont les électeurs de Villeneuve, qui me connaissent bien, ont fait bonne justice, si je ne tenais à vous montrer, mes chers Concitoyens, ce que la flagorneurie native de certains candidats attend de la bassesse supposée de certains électeurs. Jamais il n'eût pu me venir à l'esprit, en sollicitant vos suffrages, que si, élu par vous, j'avais le moyen de vous rendre quelques services, vous engageriez ainsi votre indépendance d'électeurs et vos convictions de citoyens.

M. Edmond Labour prétend encore qu'en me présentant contre lui, j'apporte la **division** dans le canton de Dammartin. Permettez-moi de dire que c'est là, au moins, de la naïveté. Ainsi, c'est **diviser** le canton que de se présenter contre M. Edmond Labour, parce que M. Edmond Labour a cru, toujours, jusqu'au dernier moment, qu'il serait, qu'il devait être le seul et unique candidat ? Mais alors les électeurs n'ont donc plus le droit de choisir leur représentant, et les fonctions électives doivent-elles donc se transmettre de père en fils comme un héritage ?

Je suis aussi capable que M. Edmond Labour de faire l'union du canton. Je n'ai pas besoin surtout de prendre, comme lui, cette attitude peu digne qui s'accommode trop volontiers des intérêts électoraux du moment pour essayer de faire oublier les polémiques d'hier, inutiles et violentes.

Ce n'est pas tout.

Si je pensais, moi, à une lutte courtoise sur le terrain de vos intérêts à

satisfaire et à défendre, lutte dont le prix devait être l'honneur de vous représenter, M. Edmond Labour, qui savait que j'avais donné mon appui à certains projets dont vous attendez depuis longtemps la réalisation et appréciant que j'étais en situation de les faire aboutir, commença à craindre ma candidature. Et, sournoisement, depuis plusieurs mois, il a préparé les armes dont il se sert aujourd'hui.

Le nom de « Panama » évoque de tristes souvenirs. Qui sait, mieux que moi, les origines, les causes et les conséquences d'une catastrophe qui n'est heureusement pas irréparable ?

Or, pour combattre ma candidature, M. Edmond Labour a écrit ou fait écrire, il y a plusieurs mois, dans le journal « l'Indépendant », un article qu'il colporte aujourd'hui dans toutes les réunions. Là, il en donne lecture avec des gestes tragiques et des tremolos dans la voix.

Cet article ne me vise pas directement, oh ! non, mais il contient des insinuations diffamatoires que je dédaigne et que je méprise.

Tout le monde sait, dans ce canton, — et je ne m'en cache nullement — que j'ai rempli les fonctions d'Ingénieur dans l'ancienne Compagnie du Canal de Panama. Je défie M. Edmond Labour d'apporter une preuve quelconque que j'aie manqué une seule fois à tous mes devoirs professionnels.

A vous, mes chers concitoyens, je dirai de plus que j'ai eu l'honneur d'être choisi comme le collaborateur technique des experts, des liquidateurs, des magistrats et des rapporteurs parlementaires pendant la période qui a suivi la chute de l'ancienne Compagnie.

Je vous dirai encore que j'ai eu le

très grand honneur, lorsque l'entreprise a été reconstituée, d'être appelé au poste de Directeur Général de la Compagnie nouvelle qui achèvera le Canal. Autorisé par le Gouvernement, en ma qualité d'Ingénieur des Ponts-et-Chaussées, à accepter ces hautes fonctions, entouré d'ingénieurs éminents de tous les pays du monde, je poursuis avec autant de foi que d'énergie le relèvement matériel et moral de cette grande œuvre qui sera, comme celle de Suez, achevée pour la gloire de la France et pour le bien de l'humanité.

C'est tout ce que j'avais à répondre à M. Edmond Labour.

Vous êtes juges !

Je vous renouvelle, mes chers concitoyens, l'assurance de mon absolu dévouement.

Maurice HUTIN

*Ingénieur des Ponts-et-Chaussées  
capitaine à l'État-Major du Génie territorial.  
Directeur de la C<sup>ie</sup> Générale de Panama  
Maire de Villeneuve-sous-Dammartin  
Chevalier de la Légion d'Honneur*

### Conseils Utiles

#### Four enlever les taches

L'eau bouillante enlève la plupart des taches de fruit ; verser l'eau bouillante sur la tache, comme au travers d'une passoire, afin de ne pas mouiller l'étoffe plus qu'il est nécessaire. Tout au contraire, elle rend presque indélébiles les taches d'œuf et de sang, en coagulant l'albumine qui y est contenue. Le jus des tomates mûres enlève l'encre et les taches de rouille du linge et des mains. L'eau de pluie froide et un peu de soude enlève la graisse de toutes les étoffes qui peuvent se laver. Une cuillerée à soupe d'essence de térébenthine ajoutée à la lessive, aide puissamment à blanchir le linge.

Pour cause de décès  
**BROYEUR ET PRESSEUR**  
 presque neufs  
**A VENDRE**

S'adresser à Madame DENEYER, à Saint-Mard.

**BUREAU DE PLACEMENT**  
 POUR LES DEUX SEXES  
 et pour tous métiers  
 S'adresser à M BONNIN, 126 Grande-Rue

**UNE BONNE TAPISSIÈRE**  
 A Vendre d'Occasion  
 S'adresser au bureau du Journal

**Librairie-Papeterie E. LEMARIÉ**

**ERMENONVILLE**  
**ANCIEN ET MODERNE**  
 par E. LEMARIÉ

Un vol. illustré de 134 pages in-18  
 Tiré à 250 exemplaires numérotés  
 1 fr. 50. Franco par la poste, 1 fr. 75

Pour *EVITER* les *MALADIES* lisez le

**JOURNAL DE LA SANTÉ**

Paraissant tous les DIMANCHES  
 en 32 pages avec gravures  
 Consultations gratuites. - 2<sup>n</sup> spéc. franco.  
 ABONNEMENT par an France 6 fr.  
 Union postale 8 fr.  
 Paris 5, Boulevard Montmartre

**L'Ile-de-France en Miniature**  
**VUES ~ MONUMENTS ~ PAYSAGES**  
 reproduits par la phototypie

avec notices historiques très condensées,  
 s'adressant particulièrement aux touristes  
 et pouvant être données dans les classes  
 comme récompenses.

Prix de l'exemplaire. . . 0 fr. 10  
 — la douzaine. . . 1 » »  
 — du cent . . . . . 8 » »

Adresser les commandes à M. E. LEMARIÉ, in-  
 graveur-photographe, qui se charge, pour un mi-  
 nimum de cent exemplaires de toute reproduction  
 spéciale du même genre (portraits ou vues) au prix  
 ci-dessus.

**TIMBRES EN CAOUTCHOUC**  
 en tous genres  
 depuis 0 fr. 20 la ligne

**Chantier-Docks de la Gare de**  
**DAMMARTIN-JUILLY**  
**L. DESCHAMPS**  
 en face la gare à Saint-Mard

**CHARBONS DE TERRE au CHANTIER les 100<sup>ks</sup>**  
 rosse Gailletterie française 1/2 gras  
 sans fumée 1<sup>re</sup> qualité. . . . . 3.50  
 rosse Houille Charleroi, 1/2 gras  
 sans fumée, 1<sup>re</sup> qualité (tous gros  
 morceaux sans aucune fine). . . . . 3.80  
 Gailletin de même qualité . . . . . 4 »  
 Têtes de moineaux lavées, 1<sup>re</sup> qualité. 3.70  
 Boulets ovoïdes pr chauffage économ. 3 »  
 Anthracite anglais, 1<sup>re</sup> qualité. . . . . 5.50  
 Charbon de forge (noisettes). . . . . 2.80  
 Coke de gaz n° 0 . . . l'hectolitre . 1.60  
**Charbon industriel et Briquettes,**  
 depuis 24 fr. 50 les 1000 kilos en gare.

**CADEAU-PRIME** Tout achat de  
 1,000 kil. au chan-  
 tier donne droit à un joli dessous-de-plat à  
 pied en métal, émaillé, vert-clair, décoratif  
 et préservant la nappe de toile cirée.

Sable de rivière, Caillou, Meulière,  
 Gravier et Mignonnette pour jardins  
 Briques blanches, rouges et refractaires  
 Chaux vive et Chaux hydraulique.  
 Ciments et Tuyaux en grès.  
 Tuiles, Poteries, Chaperons de murs  
 Carreaux très durs (Beauvais et St-Paul)

Fers pour solives (grandes longueurs).  
 Fers de tous les profils.  
 Tôle — Acier — Fonte — Zinc — Plomb  
 Grillage galvanisé, Ronces, Fils, Poteaux  
 Pointes. . . . depuis 1 fr. 35 le paquet.  
 Pelles acier fondu, bout trempé. . . 1.10  
 Bêches, Louchets, 1<sup>re</sup> qual. garant. 4 »  
 Fourches à cailloux, 9 dents . . . . . 7.50  
 Fourches et crocs à fumier, 4 dents. . 2.75  
 Fourches à bêcher, 4 dents. . . . . 3.80  
 1<sup>m</sup>65 1<sup>m</sup>80 2<sup>m</sup>10

Fourches à foin, 2 dents 1.40 1.50 1.75  
 — — 3 dents 1.90 2 » 2.20  
**Rateaux, Poulies de puits, Boulons**  
**Seaux solides, tôle galvanisée . . . 1.60**  
 Seaux d'écurie, — — . . . . . 3.20  
**Arrosoirs, Lessiveuses.**  
**Tuyaux, Gueules-de-loup.**

**Bois de construction :** Chêne et Sapin  
 Planches brutes et rabotées, Moulures  
 Planches de Lorraine, 2<sup>e</sup> choix, la p. 2.10

**Vente en détail aux prix du gros**

Directeur-Gérant E. LEMARIÉ

Imp. E. Lenarié à Dammartin

